

Revue africaine



TOMBEAU DE LA CHRÉTIENNE

(2^e Article.)

Pendant les cinq années qui suivirent la conquête de 1830, il fallut se borner à contempler de loin l'antique mausolée des rois de Mauritanie, l'état politique de la contrée ne permettant pas de l'aborder autrement qu'avec une armée. Ce fut précisément grâce à une escorte de ce genre que nous pûmes le visiter pour la première fois, le 20 octobre 1835, à la suite de M. le Maréchal Clauzel, Gouverneur Général, dont nous étions alors le secrétaire particulier (1). La visite a été peu profitable au point de vue archéologique, car elle fut trop courte; et, d'ailleurs, ce monument n'était guère abordable à cette époque.

Cependant, une fois revenu de l'espèce de stupeur causée par le premier aspect de ce gigantesque amas de pierres encore en place, émergeant d'une ceinture continue de blocs arrachés à diverses époques par différentes catégories de vandales, nous reconnûmes d'abord que nous avions sous les yeux un édifice considérable, et non un simple tumulus en terre, comme nous

(1) Disons, pour l'exactitude historique, que, dès la veille, dans la soirée (19 octobre 1835), et alors que la colonne expéditionnaire dont nous faisons partie était encore campée dans la plaine, entre le lac Halloula et le pied méridional du Sahel, une grand'garde, composée de détachements du 1^{er} zouaves et du 63^e de ligne, était déjà établie sur le Tombeau lui-même.

l'avions imaginé à distance. Dès-lors, nous avons vu la partie supérieure de la fausse porte du nord, et reconnu que sa prétendue croix n'était qu'un croisillon de panneau; nous avons enfin remarqué les tambours de colonnes engagées, et même le chapiteau ionique à palmettes dont il a déjà été question. Mais il fallut se retirer avec ce très-léger bagage d'observations. Nous étions loin de soupçonner alors que ce monument, à peine entrevu et que nous n'espérions plus revoir, nous occuperait très-sérieusement plus tard à trois reprises différentes, dont la dernière — la plus longue et la plus pénible — devait enfin dévoiler tous les mystères de cette énigmatique construction.

Sitôt que le Tombeau de la Chrétienne eut été visité de la manière rapide et superficielle qui vient d'être indiquée, on vit naître des théories sur sa destination et sur sa forme architecturale; théories d'autant plus hasardées et tranchantes, que leurs auteurs avaient une connaissance moins exacte du monument.

Laissant de côté les élucubrations sans valeur, nous ne nous occuperons ici que de deux systèmes qui se recommandent au moins par les noms de leurs auteurs, Mannert et Dureau de la Malle. Ce sera un exemple *à fortiori* qui donnera une idée des théories que nous croyons devoir passer sous silence.

Voici le thème de M. Dureau de la Malle, écrivant en 1838 :

« Ce monument (le Tombeau de la Chrétienne), dont nous avons maintenant un plan et une description exacts rapportés par un officier d'état-major, repose sur une base cylindrique et se termine, comme celui de Medrachem, par une pyramide formée de degrés en pierre. La hauteur totale du monument est aussi de 90 pieds, quoique Shaw, qui en parle sans l'avoir vu, ne lui donne que 20 pieds. Cette hauteur absolue de 90 pieds était-elle une mesure réglée par l'étiquette? Nous l'ignorons; mais cette coïncidence remarquable d'une même élévation et d'une forme semblable, pour deux monuments situés à une si grande distance l'un de l'autre, a frappé mon attention, etc., etc. (1). »

(1) V. DUREAU DE LA MALLE. *Province de Constantine*. p. 212, in-8°, Paris, 1838.

Si le Dr Shaw avait été un contemporain de M. Dureau de la Malle, il aurait pu lui répondre : « Je n'ai pas vu le monument, il est vrai ; mais vous n'avez certainement pas vu mon texte, vous qui m'attribuez une bévue qui n'appartient qu'à mon traducteur ! »

Quant à nous, faisons seulement remarquer la singulière prétention d'avoir un plan et une description *exacts* du Tombeau de la Chrétienne en 1838, c'est-à-dire à une époque où aucune fouille n'y avait encore été faite ; lorsqu'il a fallu, en 1865-66, huit mois et demi de travaux acharnés pour obtenir ce résultat (1).

Pour ce qui est du système de mesures déterminées par l'étiquette, dont parle ce savant, il s'écroule tout naturellement avec les erreurs matérielles sur lesquelles son auteur l'avait échafaudé.

Passons maintenant à Mannert. — A notre très-grand regret, nous ne le connaissons que par ses traducteurs, annotateurs et commentateurs, MM. L. Marcus et Duesberg, gens instruits, sans doute, comme il apparaît ; mais, en tant que translateurs, sujets aux hallucinations, écarts et faux pas dont on a déjà parlé. Aussi, faisons-nous toutes les réserves commandées par la raison et l'équité au sujet de la critique qui va suivre.

« A l'est de la ville (de Ténès), dit cet auteur, — selon ses truchemans, — s'élevait un monument que Mela désigne comme l'*œuvre commun* (sic) de la famille régnante ; selon toute apparence, ce monument était situé sur le cap de Tennès, au nord-est de la ville, où les marins pouvaient l'apercevoir de loin » (*Géographie des États barbaresques*, p. 496).

Ne nous arrêtons pas à cette erreur de *cent trente-deux kilomètres*, que Mannert commet en identifiant le Ténès de nos jours, l'antique *Cartenna*, à *Caesarea*, dont Cherchel occupe en

(1) Si l'on objecte que M. Dureau de la Malle n'entend parler que du plan et de la description du monument, pris telle qu'il était à cette époque, nous renverrons au texte même de cet auteur pour établir le contraire.

partie l'emplacement (1), et bornons-nous à ces deux observations :

1° *Œuvre commun*, ou même *commune*, ne traduit pas du tout le *monumentum commune* de Pomponius Mela. Et puis, comment un monument peut-il être l'œuvre commune d'une dynastie, quand il a été bâti en entier par son fondateur?

2° Quelles sont donc les *apparences* dont Mannert entend parler, lui qui n'a jamais vu le terrain, et qui lui ont fait penser que le mausolée en question était sur le cap Ténès? Il était nécessaire de le dire pour faire partager au lecteur sa conviction à cet égard.

Le fait est qu'à cet endroit les *apparences* sont tout-à-fait contraires à ce qu'il imagine, car on n'y rencontre aucune trace de ruine antique; or, un mausolée royal ne disparaît pas sans laisser plus de vestiges sur le sol qu'une chaumière balayée par l'ouragan. D'autant plus que le lieu est aride, abrupte, voué naturellement à la solitude, et que personne n'a eu intérêt, dans des temps plus modernes, à y faire usage de matériaux antiques, pas même les Musulmans du vieux Ténès, d'ailleurs assez éloignés de là, eux qui n'ont pas employé la centième partie des pierres de Cartenna, qu'ils avaient pourtant sous la main.

M. Marcus, au lieu de relever les fautes de son auteur, en ajoute de nouvelles, empruntées à d'autres autorités ou qui lui sont personnelles. Ainsi, par exemple, il dit, d'après Peyssonnel :

(1) Une note peut suppléer au silence obligé du texte. Disons donc, en note, que Mannert, continuant son système erroné de porter trop à l'Ouest les localités antiques de notre Afrique septentrionale, devait se trouver fort embarrassé une fois parvenu au bord de l'Atlantique, car il y arrivait avec un excédant de *cent trente-deux kilomètres*, qu'il ne pouvait plus placer nulle part, si ce n'est dans la mer. Il semblait impossible de se tirer de là, et pourtant il s'en est tiré comme il suit :

« A partir de Césarée (Ténès, selon lui), dit-il, on rencontre, le long des côtes occidentales, des difficultés insurmontables (pour établir les synonymies). . . . l'ordre des noms des villes est interverti dans Ptolémée; plusieurs ont été omises dans l'Itinéraire d'Antonin; par conséquent, les évaluations des distances sont trompeuses, etc., etc. »

Et voilà pourquoi sa *Géographie barbaresque* est demeurée muette sur les 132 kilomètres de localités antiques en question qu'il ne savait plus où mettre!

« Le *Medracen* (qu'il appelle *Medrachan*) a six cents pieds de
 » circonférence et soixante pilastres... (substituez : *colonnes*
 » engagées)... La masse totale a près de 90 pieds de haut (ré-
 » duisez à 55 *pieds*), comme le mausolée de *Koubber el Romea*...
 » (*Kober er-Roumia*), dont l'architecture (c'est-à-dire la *forme*
 » générale) rappelle le monument du *Medrachem*. »

Quant à la destination des deux édifices, M. Marcus les regarde plutôt comme des

« ... gages d'alliance et de paix que comme des mausolées...
 » Ce sont, d'après lui, des monuments destinés, comme les
 » pierres posées les unes sur les autres par Jacob et par Laban,
 » à perpétuer le souvenir de la concorde que les princes du
 » nord de l'Afrique *auraient* juré d'entretenir entre eux, après
 » de grandes dissensions intestines ou quand les héritiers d'un
 » prince partageaient son pays entre eux.

« Le prétendu mausolée de Koubber el Romeah a probable-
 » ment été érigé par les deux fils de Bocchus l'Ancien, beau-père
 » de Jugurtha, lorsque, à la mort de leur père, Bogud devint
 » roi de la Mauritanie Tingitane et Bocchus de la Césarienne. »
 (P. 690)

On regrette de ne trouver là que des assertions sans preuves et des conjectures très-hasardées. Au reste, leur auteur ne paraît pas lui-même leur accorder grande confiance, puisque, ailleurs (p. 692), après avoir avancé que notre Tombeau de la Chrétienne est un *gage de paix et d'alliance*, il conclut que « c'est un monument expiatoire élevé sous Claude, après l'assassinat de Ptolémée par Caligula, pour donner satisfaction aux Mauritains, que ce meurtre de leur prince avait fortement indisposés contre l'Empire. »

Il est une autre destination que M. Marcus refuse d'admettre, et c'est précisément la véritable, celle qui est indiquée implicitement dans Pomponius Méla, et dont la tradition a fidèlement conservé le souvenir à travers les siècles; celle enfin qui est ressortie avec évidence de la découverte récente de l'hypogée du mausolée mauritanien.

Mais hâtons-nous d'abandonner le terrain stérile des pures hypothèses conçues en dehors de toute étude directe.

Au mois d'août 1843, nous sommes retourné au Tombeau de la Chrétienne, cette fois sous la conduite d'un simple guide kabile et en compagnie de M. Fournel, ingénieur en chef des mines, et de M. Louis Piesse, auteur de l'*Itinéraire de l'Algérie*.

On sait que M. Fournel a fréquemment abordé, dans ses *Richesses minérales de l'Algérie*, des questions d'archéologie africaine, et qu'il l'a toujours fait avec érudition, conscience et jugement. Son opinion sur notre monument mérite donc d'être examinée et discutée. D'ailleurs, il a vu — trop rapidement, il est vrai, — l'édifice dont il parle.

Selon lui (t. II, p. 143), le Tombeau de la Chrétienne est une pyramide ayant quelque analogie avec le Medracen, mais beaucoup moins importante (1).

D'abord, on sait maintenant que le Tombeau de la Chrétienne n'est pas une pyramide. Et puis, dans quel sens faut-il prendre ici le mot *importante*? S'applique-t-il à la masse, au style, à la conservation, etc.? Les expressions vagues sont toujours dangereuses : la preuve, c'est qu'un des rédacteurs de l'*Annuaire archéologique de Constantine* s'est laissé prendre à celle-ci, et qu'il en a conclu que le Medracen, haut de 18^m 35^c seulement, est plus élevé que le Kober Roumïa, qui conserve encore une hauteur de 33 mètres, même après la destruction toute moderne de plusieurs de ses assises supérieures.

M. Fournel ajoute qu'on ne sait pas trop sur quoi se fonde l'opinion de MM. Hase et Raoul Rochette, qui voient dans ce Tombeau celui de Juba II et de sa femme Cléopâtre.

On peut répondre que leur base d'appréciation est suffisamment solide, puisque c'est le passage de Pomponius Méla, commenté plus haut : *Monumentum commune, etc.*

En constatant que ces savants insistent, du reste, pour que cette ruine soit étudiée avec soin, M. Fournel ajoute : « Je n'ai pas osé dire que leur vœu ait fait naître une explication plus plausible que celle donnée par Shaw. » Il ne fait pas attention

(1) Il faut se reporter à l'état du monument avant nos fouilles de 1865-1866 pour comprendre que certaines erreurs d'appréciation étaient fort difficiles à éviter en 1843.

que l'opinion de MM. Hase et Raoul Rochette et celle de Shaw sont au fond la même, puisque ce dernier dit :

« We may rather..... suppose it.... to be the same monument » that Mela, placing betwixt Iol and Icosium, appropriates to » the royal family of the Numidian kings. » C'est-à-dire : « Nous penserions plutôt que c'est le même monument que Méla — qui le place entre Iol et Icosium — attribue à la famille souveraine des rois numides. »

Or, comme la phrase de Pomponius Méla a été écrite, on l'a vu, peu après l'extinction de la dynastie de Juba II, et qu'elle s'applique évidemment au terrain où cette dynastie a régné, terrain sur lequel s'élève notre Tombeau de la Chrétienne, il n'y a pas de doute sur le sens qu'on doit lui attribuer. Il en résulte nécessairement que Shaw et MM. Hase et Raoul Rochette professent une même opinion sur la matière et que, par conséquent, le désaccord signalé implicitement entre eux par M. Fournel n'existe vraiment pas (1).

En 1845, M. le comte Guyot, directeur de l'intérieur, à Alger, à la suite d'une tournée dans la Mitidja, visita le Tombeau de la Chrétienne. Dans le rapport qu'il adressa alors à M. le maréchal Soult, ministre de la guerre, sur son excursion administrative, il parle avec enthousiasme de ce monument colossal et demande une somme de 5,000 francs pour y faire des fouilles. On lui répondit par une fin de non-recevoir fondée sur l'absence au budget d'un crédit pour ce genre de dépenses, et on ajouta cette autre considération :

(1) Dans la même excursion où M. Fournel recueillait les notions qu'on vient de lire, nous commençons la série de nos études directes sur le Tombeau de la Chrétienne. Notre premier essai en ce genre faisait partie d'un volume d'archéologie africaine que nous adressâmes, en 1846, au Ministre de la guerre, comme membre de la Commission scientifique d'Algérie. Le Comité académique chargé spécialement d'examiner les travaux de notre Commission avait bien voulu autoriser l'impression de cet ouvrage; mais comme, par diverses circonstances, cette impression fut beaucoup retardée et que l'on avait fait depuis l'envoi dont-il s'agit de grands progrès dans les connaissances archéologiques du pays, nous avons cru devoir retirer ce volume composé à une époque où la majeure partie de l'Algérie était fermée aux investigations scientifiques. C'est ainsi que notre notice de 1843 sur le Tombeau est demeurée inédite jusqu'en 1856.

« D'ailleurs, des fouilles de cette nature, faites dans ce Tombeau vénéré des Arabes, produiraient peut-être sur leur esprit un effet qu'il importe, à ce moment surtout, d'éviter. »

Ceci s'écrivait lors de la grande insurrection de Bou Maza et à une époque où nous avons encore beaucoup à apprendre sur les Indigènes, mais on sait bien, aujourd'hui, que les sentiments inspirés aux musulmans par le Tombeau de la Chrétienne sont la convoitise et la crainte et non le respect.

Vers la fin de 1847, M. Cazaban, conducteur des travaux de dessèchements qui se faisaient alors dans l'Ouest de la Mitidja, profita d'un séjour de trois mois dans le voisinage du Tombeau pour y faire de fréquentes visites et essayer d'en retrouver la forme primitive.

Son dessin sous les yeux, nous devons déclarer qu'il échoua complètement dans cette entreprise; et nous ajoutons qu'il devait échouer, puisque, pour réussir, il aurait fallu exécuter des fouilles considérables et qu'il ne remua pas une seule pierre, étant dépourvu des moyens matériels indispensables pour une pareille besogne.

Son échec n'étonne donc pas; mais ce qui surprend, c'est qu'ayant eu les pièces originales sous les yeux, il ait attribué à l'édifice, dans son dessin, un chapiteau ionique relativement moderne, au lieu du chapiteau ionique ancien à palmette ou à bandeau, dont il a dû pourtant apercevoir quelque échantillon, puisqu'il a reconnu le caractère de l'ordre d'architecture. Mais, il a été victime d'une des causes les plus communes et les plus fécondes d'erreur: l'observation incomplète qui engendre le jugement précipité et souvent faux, par cela même: ayant entrevu des volutes, il se sera dit: L'ordre est ionique. Et, alors, au lieu d'étudier patiemment ce qu'il avait pourtant sous les yeux pour savoir à quelle espèce de ionique il avait affaire, il a évoqué ses souvenirs de Vignole et il a dessiné en conséquence.

Il n'a été fait aucune exploration proprement dite du Mausolée royal jusqu'en 1855 et 1856, époque où M. le maréchal Randon, alors Gouverneur général de l'Algérie, voulut bien nous charger d'y pratiquer les premières fouilles qu'on y ait faites, et mit à notre disposition, pour cet objet, les faibles res-

sources financières dont il pouvait disposer, en l'absence d'un crédit spécial au budget. Les résultats les plus notables de ces deux petites campagnes archéologiques — forcément trop courtes — ont été le déblai intégral de la fausse porte du Nord, la découverte des deux colonnes qui flanquaient son chambranle, celle du parement des entrecolonnements voisins, l'attribution exacte des deux espèces de chapiteaux, ceux à palmettes étant reconnus appartenir aux fausses-portes et les autres au reste de la colonnade. Nous renvoyons, pour de plus amples détails, à nos deux Rapports de 1855 et 1856, qui ont été imprimés dans le premier volume de la *Revue Africaine*, p. 31, après avoir paru dans le *Moniteur Algérien*.

Nous pourrions citer ici telles explorations européennes tout aussi brutales que celles des Turcs au 16^e siècle et qui ont défiguré certaines parties du Tombeau en compromettant sa solidité. Il est fâcheux d'être obligé d'avouer que ce ne sont ni des indigènes ni des colons illettrés qui s'en sont rendus coupables. Une de ces fouilles, à la fois illégales et désordonnées, a conservé dans le canton le nom de son auteur. C'est une véritable punition que nous n'aggraverons pas ici, en insistant davantage.

Au reste, les mesures prises par M. le Gouverneur Général pour la conservation et l'exhibition du Mausolée royal, préviendront le retour de pareils faits, surtout maintenant que le stimulant de l'inconnu a cessé d'exister et que l'on peut pénétrer, à volonté, dans l'édifice par sa porte primitive.

LES DJEDAR. جداراء

Depuis l'année 1842, on connaît dans le Sud-Est de la province d'Oran trois grandes constructions très-anciennes qui présentent, sous divers rapports, trop d'analogie avec le Tombeau de la Chrétienne pour qu'on les passe ici sous silence. Disons-en donc quelques mots, ce sera l'épilogue naturel de notre partie historique.

A 180 kilomètres environ au Sud de Ténès, un peu à l'Ouest du Méridien qui passe par cette ville, à l'Est et non loin de la route de Tiaret à Frenda, à la tête des sources de la Mina

et tout près de la grande ligne de partage des eaux de l'Algérie (versant Nord), on trouve le Djebel el-Akhdar (la montagne verte), dont trois contreforts septentrionaux — les Bou Alloual, — circonscrivent un petit vallon solitaire et supportent de massives constructions anciennes appelées *Djedar* par les Indigènes,

Djedar n'apprend rien sur ces trois monuments, car il signifie seulement *lieu entouré de murs* et s'applique dans l'Ouest à toutes les ruines antiques, comme *Kherba* et *Henchir* dans les provinces du Centre et de l'Est. Mais une source qui s'échappe du flanc oriental de la montagne — *Aïn el-Kebour*, ou Fontaine des Tombeaux — conserve dans ce nom même le souvenir traditionnel de la destination primitive des trois monuments dont il s'agit, destination bien accusée, d'ailleurs, par leur forme générale et surtout par le plan de l'hypogée de celui d'entre eux qu'on a pu explorer intérieurement.

En 1842, M. le général de La Moricière, étant en expédition sur les hauts plateaux avec la colonne d'Oran, aperçut tout-à-coup les Djedar. Le capitaine Henry Bernard (aujourd'hui colonel en retraite) qui l'accompagnait, en a donné la description suivante dans une lettre qu'il nous adressait et que la *Revue Africaine* a publiée en 1856 (I, 50, etc).

« Un matin, nous nous sommes trouvés dans un vallon entouré de monticules sur lesquels sont des monuments du genre de celui que vous explorez en ce moment (le Tombeau de la Chrétienne, en 1855-1856). Il y en a de fort grands qui ont de 50 à 60^m (1), construits avec de grandes et belles pierres de taille très-bien travaillées et sur chacune desquelles il y a des caractères presque semblables à ceux que vous signalez sur le Tombeau de la Chrétienne. Ces mêmes caractères se trouvent groupés en quelques endroits dans des cartouches entourés de doubles filets. Ils paraissent alors former des inscriptions commémoratives.

« Je suis monté sur l'un de ces édifices et j'ai trouvé une

(1). On verra tout-à-l'heure que le plus grand de ces tombeaux n'a que 34^m 50^c de façade.

entrée formée de deux chambranles en pierres de taille, couronnées d'un linteau monolithe; l'envoûtement à gradins et l'escalier lui-même, sont bâtis également avec des matériaux de grand appareil.

« Nous n'avons pu descendre que cinq marches, n'ayant aucun outil pour écarter les obstacles qui nous empêchaient d'aller plus loin. »

Plus tard, les *Djedar* ont été visités par M. le lieutenant-colonel Dastugue, qui y copia une inscription très-fruste, où M. de Slane a pu lire seulement les mots *Salomo* et *Strategos*.

Mais ces mots ont suffi pour rappeler aussitôt au savant traducteur d'Ebn Khaldoun que son auteur parle en deux endroits différents de monuments antiques situés au même lieu que les *Djedar* et qui paraissent bien être les *Djedar* eux-mêmes.

Cette double mention, que nous allons reproduire tout-à-l'heure, arrive à propos de l'expédition que le calife fatémite El-Mansour fit vers l'an 336 de l'Hégire (947, environ, de notre ère), contre les Louata, coupables d'avoir participé à la révolte d'Ebn Yesel, chef de Tehert (1). Après les avoir refoulés dans le désert, El-Mansour venait pour asseoir son camp dans une position qui domine la vallée de la Mina, lorsqu'il se trouva tout-à-coup devant trois tombeaux antiques qui doivent être nos *Djedar*, à en juger par les deux passages suivants où Ebn Khaldoun rapporte le fait.

Le premier (T. I, p. 234, traduction de M. de Slane) est ainsi conçu :

« Ebn Rakik rapporte qu'El-Mansour rencontra dans cette expédition (contre les Louata) des monuments anciens, auprès des châteaux qui s'élèvent sur les trois montagnes. Ces monuments étaient en pierres de taille; et, vus de loin, ils présentaient l'aspect de tombeaux en dos d'âne. Sur une pierre de ces ruines, il découvrit une inscription dont on lui fournit l'interprétation suivante :

» Je suis Soleiman, le Serdegchos. Les habitants de cette ville

(1) Il y a eu deux villes de ce nom : la plus ancienne est représentée aujourd'hui par *Tekdemt* (de l'Arabe *Kedem* vieux) et l'autre par *Tidret*.

« s'étant révoltés, le roi m'envoya contre eux; et Dieu m'ayant
 » permis de les vaincre, j'ai fait élever ce monument pour éter-
 » niser mon souvenir ».

Donnons maintenant ce passage d'après l'original, comme moyen
 de contrôle (T. 1^{er} du texte arabe, p. 148) :

ذكر ابن الرقيق ان المنصور وُفِي ههنا لك على اثر من اثار
 الافدين بالفصور التي على الجبل الثلاثة مبنية بالحجر المنحوت
 تبدوا للناظر على البعد كأنها اسنمة فيور وانه رأى كتابا و حجر
 منها فسر له انا سليمان السدغوس خالف اهل هذا البلاد على
 الملك فاخرجني اليهم ففتح الله لي عليهم وبنيت هذا البناء

Voici le 2^e passage (T. 2, p. 540 de la traduction) :

» Ensuite, il (El Mansour) tourna ses armes contre les Louata;
 et, les ayant refoulés dans le désert, il occupa une position
 qui dominait la vallée du Minas (Mina). Là, se voyaient trois
 montagnes dont chacune était couronnée d'un château en pierres
 de taille; et, sur la face d'un de ces édifices, on remarqua
 une large pierre portant une inscription. El-Mansour la fit
 interpréter et apprit que le sens était celui-ci :

» Je suis Soleiman le Serdeghos. Les habitants de cette ville
 » s'étant révoltés, le roi m'envoya contre eux. Dieu m'aida à
 » les vaincre ».

« C'est Ebn Rakik qui, dans son histoire, rapporte cette cir-
 constance ».

Cette deuxième citation est empruntée à l'appendice n^o 2,
 ajouté par M. de Slane à sa traduction et qui est consacré
 à l'histoire des Fatémides. Il en a pris les matériaux dans les
 prolégomènes d'Ebn Khaldoun ou dans d'autres ouvrages dont
 il ne reproduit pas le texte arabe.

En complétant et en contrôlant ces trois documents l'un par
 l'autre, le renseignement fourni par Ebn Rakik exprime ceci :

« El-Mansour visita dans la haute Mina, pays des Louata,
 » les ruines d'anciens monuments situés sur les trois monta-
 » gnes, monuments qui étaient des tombeaux en forme de bosses
 » de chameaux et bâtis en pierres de taille ».

Or, cette description s'accorde si bien — à plusieurs siècles de distance — avec nos *Djedar*, comme situation, nombre et forme, que l'identité ne saurait être un instant douteuse. D'ailleurs, l'épigraphie lue par El-Mansour paraît bien être celle qui a été retrouvée par M. le lieutenant-colonel Dastugue et où M. de Slane a pu lire les mots *Salomo* et *strategos*, lesquels semblent s'appliquer au général byzantin Salomon.

La transcription arabe *serdeghos* laisse aisément deviner le mot grec *strategos*, ou général, titre qui figure très-souvent dans l'histoire d'Afrique et qui, outre son sens propre, avait aussi celui de Gouverneur militaire et même de président de cour criminelle; c'est-à-dire de chef suprême cumulant tous les pouvoirs.

On ne peut cependant admettre, par diverses raisons, que ce soit, en effet, le stratège Salomon qui ait élevé les Djedar ou un des Djedar, comme monument commémoratif d'une de ses victoires.

Nous n'attachons pas une valeur décisive à l'objection que l'on peut tirer de ce que l'histoire est muette sur cette expédition et qu'elle constate au contraire que, dans ses campagnes contre les Indigènes, Salomon n'a jamais dépassé, à l'Ouest, la première Mauritanie, celle de Sétif. Car Procope, la principale source pour cette époque, n'a pas tout dit, à beaucoup près, sur la matière : on le voit bien par la partie de son ouvrage où il est question de l'illustre général Byzantin, Jean Troglita, que l'on connaîtrait fort incomplètement, sans la *Johannide* du poète carthaginois, Flavius Cresconius Corippus, qui supplée largement au laconisme du secrétaire de Bélisaire.

Nous ne nous arrêterons pas non plus à cette autre fin de non-recevoir que, d'après l'histoire, les Byzantins ne possédant rien dans les Mauritanies Césarienne et Tingitane, sauf Césarée (Cherchel) et Septa (Ceuta), avec lesquels ils ne pouvaient même communiquer que par mer, ont abandonné tout le reste du pays aux Indigènes. Car il y a des preuves positives du contraire, au moins pour certaines parties du littoral et aussi de l'intérieur.

Cependant, ces objections écartées, il en reste encore d'assez sérieuses.

Ainsi, la forme extérieure des Djedar n'a rien de byzantin et rappelle au contraire une époque beaucoup plus ancienne ; ajoutons que l'hypogée évidemment mortuaire découvert dans le principal de ces monuments, et qui est à supposer dans les deux autres, exclut toute idée de construction commémorative d'une victoire.

D'ailleurs, il semble bien peu probable que si, en effet, Salomon a expéditionné de ce côté, il s'y soit arrêté tout le temps qui était nécessaire pour élever trois monuments de cette importance. Tout au plus, aurait-il eu celui d'encastrer une inscription dans un édifice bâti antérieurement à son passage. Il y a là une difficulté qui ne peut être résolue que par une exploration en règle, or, n'ayant pas encore eu l'occasion de visiter les Djedar, nous devons nous abstenir.

Bornons nous donc ici à résumer ce que d'autres ont vu.

Par une coïncidence à noter, on pénétra pour la première fois dans le principal de ces édifices le 5 novembre 1865, c'est-à-dire le jour même où commençait la campagne archéologique qui a eu pour résultat de dévoiler tous les mystères du Tombeau de la Chrétienne.

M. le sergent-major Bordier, le premier qui ait pénétré dans le plus grand des Djedar, par une heureuse rencontre et sans aucuns travaux préalables, en a fait une description détaillée (*V. Revue Africaine*, T. 9^e p. 476 à 480), avec plans, coupes et élévation, à l'appui ; peu après l'impression de son intéressante notice, nous avons eu communication d'une courte note de M. le capitaine du Génie Picavet, sur le même sujet, avec un plan et une élévation. Ces deux observateurs ont fait leurs études simultanément, appartenant tous deux à la colonne d'Aubeterre, qui opérait alors dans la région centrale des Hauts plateaux.

Disons, dès à présent, que M. Bordier, malgré des recherches persistantes, n'a pu retrouver l'inscription vue par M. le lieutenant-colonel Dastugue.

Nous renvoyons, pour la description détaillée de celui des trois Djedar exploré à la fin de 1865, au volume de la *Revue Africaine* cité plus haut ; et nous nous contenterons d'en donner ici un aperçu général, d'après les deux derniers observateurs qui l'ont étudié sur place.

Les trois Djedar ont la même forme extérieure ; les deux dont l'intérieur n'a pas encore été visité renferment très-probablement un hypogée comme l'autre.

Les Djedar, bâtis en pierres calcaires de grande dimension, ont la forme de prismes quadrangulaires terminés par une pyramide à leur partie supérieure. M. le capitaine Picavet déclare n'y avoir pas reconnu le cachet des constructions romaines et il est d'avis qu'ils sont antérieurs aux nombreux monuments que Rome a semés dans ce pays.

M. le Sous-officier Bordier indique l'existence de neuf gradins à la partie pyramidale, mais il croit qu'il y en a eu douze et pense que le pyramidion a dû être formé par un amoncellement de pierres brutes, lesquelles se sont écroulées par le milieu des quatre faces, entraînant dans leur chute une partie des marches.

Ceci nous rappelle que, le 8 mars 1851, allant de Ouargla à Laghouat, nous avons vu, à une trentaine de kilomètres au Sud de la dernière de ces deux villes, quatre monceaux en dos d'âne composés de pierres sèches, un à gauche, trois à droite du chemin, hauts de 2 mètres, environ, avec une base de dimension égale. Notre guide, qui leur donnait le nom de *Djedar*, les attribuait aux anciens Français — par politesse pour nous sans doute. Il ne savait rien, du reste, de leur destination et affirmait seulement que ce n'étaient ni des *Neza*, ni des *Nadeur* (1).

Le Djedar exploré par MM. Bordier et Picavet, présente, en dehors, un diamètre de 34 m. 50 c. sur une hauteur probable de 18 m., se décomposant ainsi : le prisme quadrangulaire, 3 m. 30 c.; les 12 gradins, 3 m. 25 c.; le pyramidion de pierres brutes, 3 m. 25 c.

Au dedans, l'hypogée se compose d'une galerie quadrangulaire, à trois côtés seulement, lesquels, abstraction faite des sept branches qui s'y insèrent sur divers points, ont un développement de 45 m. 50 c.; et de 85 m. environ, si l'on y comprend ces mêmes

(1) Le *Neza* est le tumulus que la pitié des passants élève, pierre à pierre, sur l'endroit où le sang d'un homme a coulé ; le *Nadeur* jalonne certaines directions dans les contrées du Sud où les voies frayées manquent par diverses causes.

branches. Celles-ci, à en juger par leur plus grande hauteur, devaient servir de caveaux mortuaires. Cette disposition paraît conforme à ce que nous dirons plus loin sur la destination probable de la grande galerie du Tombeau de la Chrétienne.

M. Bordier constate que les cubes qui forment les plafonds de l'hypogée du Djedar exploré sont écartés l'un de l'autre d'environ 15 c., le vide que cette disposition laisse entre eux étant comblé par des pierres brutes jetées pêle-mêle.

Ce sous-officier a vu les lettres ou groupes de lettres, signalés par M. le colonel Bernard et qui paraissent être de simples signes d'appareillage, comme au Tombeau de la Chrétienne.

Toutes appartiennent à l'alphabet romain, sauf un D qui a la forme d'un triangle isocèle posé sur sa base, et un A soit A, sans barre (1).

On pourrait être tenté de prendre ces caractères pour un delta et un lambda, si le D rectiligne et l'A sans barre ne se rencontreraient pas en épigraphie romaine, dans des temps beaucoup plus reculés que l'époque byzantine.

Les autres signes d'appareillage donnés par M. Bordier existent pour la plupart sur les pierres du Tombeau de la Chrétienne : ce sont le F à queue, le N et les ligatures ou groupes liés de A M, N E, etc.

Nous ne pousserons pas plus loin cette dissertation sur les Djedar ; pour en dire davantage et être plus affirmatif, il faut, nous le répétons, des études directes que nous n'avons pas pu faire encore. Mais ce qu'on vient de dire suffit pour établir les analogies qui existent entre ces monuments et le Tombeau de la Chrétienne.

A. BERBRUGGER.

(La fin au prochain numéro)

(1) Si l'on grave des lettres à la pointe sur la pierre, les lignes courbes seront plus difficiles à tracer que les lignes droites. Aussi, dans ce genre de gravure, qui est celui des tailleurs de pierres, les D prennent souvent la forme deltoïde et les O, même, se changent en losanges. Il faut tenir compte de ceci avant d'asseoir des conclusions chronologiques sur des formes de lettres.